



Probleme convoqué tribunal conteste radar

Par **david4242**, le **02/04/2010 à 18:02**

Bonjour, rn rn j ai reçu un radar en moto l annee derniere. quand j ai reçu l amende a payer, je me suis aperçus que ce jour la j étais au travail donc j ai demander la photo et je me suis aperçus que c étais pas ma moto rn je suis allée portée plainte a la police et j ai contestée le radar rn je viens d être convoquer par la police de la route et le policier me demande de me fournir la preuve que j étais au travail se jour la . rn étant en conflit avec mon employeur quand le policier a appeler mon ancien patron rn mon patron a dit que j étais pas a mon travail se jours la rn je viens de recevoir une convocation au tribunal . rn je ne sais quoi faire devant ce probleme enorme je n arrive plus a dormir depuis 2 jours rn mille merci d avance de votre aide

Par **Tisuisse**, le **04/04/2010 à 10:28**

Bonjour, rn rn Vos collègues, un client, une personne extérieure à l'entreprise peuvent éventuellement témoigner de votre présence dans l'entreprises ? Si oui, faites les citer à comparaître pour témoigner. Votre avocat vous y aidera.

Par **david4242**, le **04/04/2010 à 11:12**

bonjour merci de votre reponse . rn j ai personne pour temoinier ont etait 3 ouvrier les 2 autres sont avec le patron rn j ai pas pris d avocat je ne sais pas le prix pour me représenter au tribunal rn en plus j ai un autre gros soucis j ai trouver du travail dans un autre departement a plus de 600 km de chez moi et je dois partire pour travail debut mai mais l audience est le 12 mai quand je fait mes 15 jours d essais rn la aussi je suis mal rn pour ma parts je suis

vraiment pas quoi faire .pouvez vous m aidez

Par **Tisuisse**, le **04/04/2010** à **17:29**

Vous pouvez demander au juge un repport d'audience en justifiant ce report. Les juges ne sont pas des gens bornés et je pense que ce report aura lieu. Donc faire une LR/AR au greffe du tribunal en y joignant la copie de votre convocation.